



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 66154

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les graves problèmes qui sont régulièrement posés dans les établissements scolaires du fait de l'absence d'enseignantes pour raison de congé maternité, suivi, dans certains cas, par un congé parental d'éducation. Le congé maternité, voire le congé parental d'éducation, étant prévisibles, il lui demande de lui préciser les mesures en terme de remplacement de ces enseignantes qu'il entend prendre afin d'éviter que tous les ans les postes occupés par ces enseignantes soient vacants et les remplacements non prévus, créant ainsi des problèmes pédagogiques graves pour les élèves.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66154

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5402